

Vendredi 21 octobre 2022 – 14 h à 15 h 30

Rencontre INESSS — Médicaments novateurs Canada — BIOTECanada

M. Donald Allard — BMS
Mme Sylvie Bouchard — INESSS
M. Sylvain Bussière — Biogen
Dre Michèle de Guise — INESSS
Mme Mélanie Caron — INESSS (absente)
Mme Thérèse Gagnon-Kugler — VRTX

Mme Virginie Landreville, INESSS
Mme Josée Lefebvre — Lilly
Mme Anne-Marie Lemieux — INESSS
Mme France Mignault — Gilead
M. Vincent Raymond — Pfizer

Compte rendu

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du compte rendu de la rencontre du 9 juin 2022

Le compte rendu de la rencontre du 9 juin 2022 est adopté.

3. Nouvelles de MNC

Nouvelle structure – Les postes ne sont toujours pas comblés.

4. Nouvelles de BIOTECanada

Participation aux consultations canadiennes en cours.

5. Nouvelles de l'INESSS

Table de concertation – La Table est réactivée et tiendra une première rencontre le lundi 24 octobre prochain. Elle a pour mandat d'éclairer l'INESSS sur les thématiques prioritaires et l'aider à améliorer ses produits pour les meilleures retombées possibles sur le réseau de santé. Dans cette nouvelle mouture de la Table, il n'est pas prévu que des observateurs soient présents. Est-ce que les comptes rendus seront publics ? Un retour sera fait à ce sujet lors de la prochaine rencontre.

Comité stratégique innovation – L'INESSS est membre de ce comité, comme le Bureau de l'innovation et 4 RUISS, dont les efforts seront concentrés à l'intégration des innovations à forte valeur anticipée. Deux rencontres ont eu lieu jusqu'à maintenant.

Nomination d'une directrice adjointe à la DER — Mme Mélanie Caron a été nommée à ce poste. Son principal mandat est de développer tout le volet innovation à l'INESSS.

CSEMI – À la suite d'un mandat du CA de l'INESSS, l'Institut a révisé ses modalités délibératives pour l'ensemble de ses comités délibérants. Ainsi, le CEPO, qui participait à la délibération des médicaments oncologiques, ne siège plus au CSEMI. Deux hématologue-oncologues ont été nommés au comité et ils participeront à la délibération des cinq aspects de la Loi de tous les objets délibérés au CSEMI. Le processus de consultation sera élargi. Les groupes de travail deviennent des comités

consultatifs et le CEPO sera impliqué en amont, au moment de la préparation de l'outil d'aide à la délibération. Les façons de faire à l'interne ont été revues par la même occasion.

6. Guide de soumission : rétroaction des associations et prochaines étapes

Les commentaires reçus seront étudiés dans les deux prochaines semaines. Si des éléments inclus dans le Guide ne tiennent pas la route, l'INESSS fera les ajustements nécessaires. La publication de la version française du nouveau Guide de soumission d'une demande à l'INESSS et des documents associés est prévue avant les Fêtes, tandis que les versions anglaises de ces documents devraient être disponibles ultérieurement (janvier est visé). Des communications aux fabricants seront faites pour les informer des publications. Il est convenu de partager les versions avant publication avec les associations de fabricants.

En ce qui concerne la transmission de commentaires sur un médicament, les associations de patients peuvent transmettre leurs commentaires en anglais, souvent la version qu'elles ont transmise à l'ACMTS.

Il n'est pas encore convenu que les avis soient traduits en anglais. La réflexion se poursuit à ce sujet.

7. Prise en charge de la liste d'attente

- **État des lieux**

Il y a actuellement 50 dossiers en attente. Les critères d'ordonnancement sont utilisés. À partir d'une date à déterminer, pour éviter le retard avec l'ACMTS, il y aura une reprise des évaluations au fur et à mesure de leur recevabilité. Un plan d'action est mis en œuvre pour faire l'évaluation des dossiers en liste d'attente. Il faut trouver le moyen de faire ces évaluations de façon plus rapide, mais avec la même rigueur. Tout l'INESSS est mobilisé pour résoudre cette situation.

La date qui sera déterminée semble inéquitable puisqu'un fabricant qui aurait fait une demande une semaine avant serait sur liste d'attente par rapport à un autre qui déposerait à la date déterminée.

Les membres de MNC ont évoqué quelques stratégies afin de régler le plus rapidement possible le problème de retard des évaluations. Revoir les modalités de priorisation pour les médicaments sur la liste d'attente. Les efforts devraient être consentis afin d'assurer que le Québec puisse participer aux négociations.

Une meilleure transparence auprès des fabricants serait appréciée, notamment sur les solutions mises en place, les délais maximaux auxquels s'attendre et les critères d'ordonnancement utilisés. Un Avis aux fabricants semble nécessaire. Cette transparence permettrait de répondre à des questions de l'externe, notamment celles des associations de patients qui soumettent des commentaires et qui ne savent pas pourquoi les dossiers sont en attente si longtemps.

Attractivité des ressources. Comment attirer les étudiants universitaires à l'INESSS ?

Dre de Guise assure que toutes ces solutions ont été envisagées et que l'Institut est en action. Elle assure que des modalités pour éviter de se retrouver dans une telle situation de retard seront déployées.

- **Mise en place d'une grille d'ordonnancement des demandes d'inscription**

Ce point n'a pas été abordé faute de temps.

8. Mise au point concernant le processus de rétroaction

Ce point n'a pas été abordé faute de temps.

9. Adaptation des modalités évaluatives selon les 5 dimensions du cadre d'appréciation de la valeur des interventions

Ce point n'a pas été abordé faute de temps.

10. Évolution de la transparence des conflits d'intérêts

Ce point n'a pas été abordé faute de temps.

11. Portail de dépôt électronique des demandes de médicaments innovateurs — état de situation

Ce point n'a pas été abordé faute de temps.

12. Questions diverses

Aucun sujet n'est abordé à ce point de l'ordre du jour.

13. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre est prévue le lundi 6 février 2023, de 14 h à 15 h 30, mais une séance de travail sera planifiée d'ici là.